

*PROJET D'ETABLISSEMENT*

*DES ECOLES DE LIERS ET J. NAMOTTE*

*Années scolaires concernées :*

*2013-2014*

*2014-2015*

*2015-2016*

## 1. PREAMBULES

*Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.*

*Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le projet de l'établissement.*

## 2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### A. Horaire.

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>8h30-12h05</i>	<i>8h30-12h05</i>	<i>8h30-12h05</i>	<i>8h30-12h05</i>	<i>8h30-12h05</i>
<i>13h30-15h20</i>	<i>13h30-15h20</i>		<i>13h30-15h20</i>	<i>13h30-15h20</i>

*Dans l'enseignement maternel, la présence du plus grand nombre d'élèves est souhaitée dès 8h30 pour assister à l'accueil et pouvoir ainsi commencer les activités à 9h.*

### B. Obligations scolaires.

*Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.*

*Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents.*

*Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical.*

### C. Utilisation de l'image.

*Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.*

*Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.*

## 3. OBJECTIFS PRIORITAIRES

- *Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.*
- *Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*
- *Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.*
- *Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

#### 4. NOS SPECIFICITES

##### École de Liers : implantation fondamentale.

*L'unique école du village avec une population scolaire de proximité.*

*Situation géographique idéale : sortie autoroutière, gare SNCB, lignes et arrêts de bus à proximité.*

*Ambiance familiale assurée dans une vaste infrastructure répondant à tous les besoins spécifiques d'un établissement scolaire.*

##### Organisation.

*2012-2013 : 2 classes maternelles.*

*3 classes primaires à 2 divisions.*

*1 assistante maternelle.*

##### École Jean Namotte : implantation fondamentale.

*Des bâtiments très récents pour un établissement moderne et en constante évolution.*

*Situation géographique idéale : sortie autoroutière, lignes et arrêts de bus à proximité.*

##### Organisation.

*2012-2013: 4 classes maternelles.*

*7 classes primaires.*

*1 puéricultrice*

*1 enseignante pour les 6 périodes P1-P2, 1 enseignante pour les 11 périodes E.D. et une troisième pour les 4 périodes IMA .*

##### Dans les 2 implantations :

*- des surveillances sont organisées de 7h à 18h tous les jours scolaires ouvrables.*

*- organisation d'un voyage de fin d'études primaires pour les élèves de 6<sup>ème</sup> année.*

## 5. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 5.1 Nos méthodes au quotidien (article 8 du décret).

#### Le travail par projet.

*Le projet est un moteur, une puissante motivation.*

*C'est une tâche prévue, voulue par les enfants et l'équipe éducative.*

*Ce travail aboutit à un résultat concret, transmissible aux autres.*

*Les objectifs de l'équipe éducative, les stratégies et méthodes utilisées sont détaillées ci-dessous.*

*En outre, les équipes éducatives s'attacheront à chercher l'équilibre entre trois domaines : cognitif, socio-affectif et psychomoteur.*

#### 5.1.1. Découverte, production, création.

*En fonction des projets, permettre à l'enfant de réaliser des activités dans différents domaines.*

*Exemples :*

- *des expérimentations scientifiques articulées autour du projet.*
- *l'art (bricolages, techniques artistiques...).*
- *la lecture et l'écriture (textes, panneaux, affiches, correspondance, règlements de classes, création d'un journal...).*
- *les travaux de présentation (exposés).*
- *les activités culinaires.*
- *le relevé d'informations (explicites et implicites) issues de représentations diverses : calendriers, tableau des présences, tableau des responsabilités.*

#### 5.1.2. Articulation pratique/théorie.

*Donner du sens au travail en fonction des projets, au travers de l'interdisciplinarité, et ainsi permettre à l'enfant :*

- *de découvrir.*
- *de produire.*
- *de s'exprimer.*
- *d'expérimenter.*
- *de raisonner.*

*L'enfant devient acteur de ses apprentissages et développe son autonomie.*

### 5.1.3. Équilibre travail individuel et collectif.

#### Différentes pratiques pédagogiques.

- Les enfants peuvent effectuer leurs apprentissages en travail individuel, collectif, groupes de besoin et/ou de niveaux, séquences d'apprentissage frontales limitées, ateliers, projet pédagogique, différenciation, remédiation, dépassement...
- Certaines classes sont organisées en verticalité (composites).
- Travail en cycle en fonction des besoins, des projets.
- Travail interclasses en fonction des besoins, des projets.

### 5.1.4. La continuité.

- Au travers des matières enseignées.
- Au travers des compétences à acquérir.
- Au travers d'une organisation en cycles établie pour le 5/8 et ponctuellement pour le 8/12, 10/12, 6/12 et le 2,5/5.
- Au travers des manuels.
- Au travers des partenariats (ASBL Hypothèse, CRIE...).

### 5.1.5. Les évaluations.

- Tests effectués par le PMS (à la demande des parents ou des enseignants).
- Mise en place de dossiers d'élèves.
- Des évaluations formatives en s'aidant d'outils adéquats.
- Des évaluations sommatives sous forme de contrôles ont lieu de façon régulière et les résultats apparaissent dans le bulletin.
- Évaluations communales certificatives (P2).
- Évaluations externes (non certificatives).
- Évaluations certificatives visant à l'obtention du CEB (P6).

### 5.1.6. Les contacts avec l'enseignement secondaire.

- Aide au choix de l'école secondaire qui conviendra le mieux à l'enfant.
- Analyse des aptitudes, des intérêts et des motivations de l'enfant avec l'aide du PMS.
- Visite de l'IPES et de l'athénée d'Herstal avec participation à certains cours.
- Contacts avec les anciens de l'école qui fréquentent ces établissements.
- Séances de discussions et d'échanges d'impressions.
- Prise d'informations sur l'enfant lors de sa première année dans le secondaire.

### 5.1.7. Eveil aux professions.

- Sensibilisation aux professions lors de visites ou d'interventions de personnes extérieures à l'établissement.
- Visite de deux écoles secondaires de l'entité.
- Animation PMS sur les orientations scolaires.
- Participation à la journée « Place aux enfants ».

### 5.1.8. Accès aux médias.

Donner aux enfants l'occasion d'accéder aux médias :

- bibliothèque de classe et/ou bibliothèque de cycle, bibliothèque d'école, communale, bibliobus.
- utilisation de journaux (ex : presse quotidienne) et revues.
- TV, DVD, CD,...
- ordinateurs et internet (principalement en primaire).
- publicités, affiches, livrets d'informations.

### 5.1.9. Activités culturelles et sportives.

- Assurer un développement corporel harmonieux en pratiquant différentes activités physiques régulières dès la maternelle et en primaire (ex : psychomotricité, natation à partir de la 1<sup>ière</sup> année primaire, éducation physique en primaire, sports, jeux, expression corporelle, participation à la journée sportive organisée par le P.O. : « Courir pour la forme »,...).
- Promouvoir l'ouverture à la culture en attisant la curiosité et l'esprit critique en recevant des personnes-ressources et en organisant des activités (ex : musée, théâtre, cinéma, exposition, animations scientifiques et/autres à l'école...)
- Ouverture sur le monde par des journées ou des classes d'activités extérieures à l'établissement.
- Par des activités variées, promouvoir une bonne hygiène de vie : alimentation saine, lavage des mains, brossage des dents, dangers du tabagisme et autres addictions...

### 5.1.10. Citoyenneté.

- Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable autonome en le sensibilisant au respect de :
  - soi et des autres (ex : éducation à la santé, hygiène de vie, tolérance...).
  - des consignes et des règlements (ex : règlement de l'école et de la classe).
  - la rencontre entre tous les partenaires de l'école (enseignants, surveillantes, personnel d'entretien...).
  - l'environnement (ex : recyclage, tri des déchets, éveil à la nature et aux animaux).
  - des lieux (propreté) et du matériel (des enfants et scolaire).

- Participation aux « Tambours de la Paix » et à l'opération « Télévie ».
- Ponctuellement, débats sur l'actualité (sensibilisation aux problèmes mondiaux)
- En fonction des événements, débats concernant le vécu des enfants.
- Projet APPER, PRO-VELO (sécurité routière).
- Activités ponctuelles organisées par l'IBSR (sécurité routière).
- Animation CRJE.
- Participation des enfants au Conseil Communal des Enfants.
- Commémorations.
- Projets interconvictionnels.
- Contacts intergénérationnels.

*L'enfant apprendra progressivement à adapter ses comportements aux différentes situations de vie.*

#### 5.1.11. Ouverture sur le quartier.

*Découverte de l'entité :*

- les arbres remarquables (arboretum).
- histoire du quartier et de l'entité.
- visite de monuments.
- points géographiques.
- les maisons remarquables.
- les bibliothèques.
- le Ravel.

#### 5.1.12. Communication

- *Le journal de classe sert de lien entre les parents, l'école et les enfants. L'album de vie à l'école maternelle.*
- *Farde d'avis :*
  - informations scolaires
  - événements scolaires (réunions et fêtes)
- *Avis affichés pour les informations relatives à la vie de l'école*
- *Réunions de parents :*
  - réunions individuelles
  - réunions collectives
- *Fêtes d'écoles :*
  - Halloween
  - spectacle sur scène
  - exposition pour l'école
  - marché de Noël
  - brocante
  - bal costumé
  - fête des parents
  - blind test

*Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés*

en fonction des projets de l'année, des classes.

### 5.1.13. Méthodes de lecture

Dès le début du cycle inférieur, des textes diversifiés sont proposés aux enfants. Cette méthode place, d'emblée, l'enfant en situation réelle de communication et il prend conscience du rôle du lire et de l'écrire dans la vie au quotidien.

Lire et écrire pour :

- s'amuser : contes, histoires, bandes dessinées...
- s'informer : affiche, document, carte d'identité d'un végétal, d'un animal.
- réaliser une tâche : expérience scientifique, analyse d'un document historique ou géographique, recette culinaire, bricolage...
- justifier son choix : donner son avis, participer à un débat...

Les termes contenus dans ces textes sont le point de départ de l'apprentissage des lettres et des sons.

### 5.1.14. Compétences disciplinaires et transversales

Le travail par projet permet aux enfants de ...

- ❖ se découvrir, se connaître, s'estimer, prendre confiance en eux, vivre et interagir avec les autres,
- ❖ appréhender le monde, l'environnement par des approches sensorielles et motrices, construire sa relation et sa compréhension au monde par l'observation, l'expérimentation et la manipulation,
- ❖ communiquer selon des modes diversifiés,

....et ainsi de travailler aussi les compétences transversales par les méthodes suivantes...

#### Les méthodes.

La pédagogie active : l'enfant est acteur des apprentissages; l'autonomie est mise en avant.

La différenciation : chaque enfant est différent. Il doit donc pouvoir utiliser des outils, des processus et des consignes différents pour acquérir des apprentissages.

La continuité : à l'école primaire, les enfants gardent le même titulaire pendant 2 ans. Les enseignants font passer les référentiels d'un cycle à l'autre et se concertent pour que les changements de titulaires se passent au mieux,

L'évaluation formative : est utilisée en cours d'activité pour situer l'enfant dans



son apprentissage afin d'apporter les remédiations nécessaires.  
Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.  
Un dossier individuel des enfants est créé en 3<sup>ième</sup> maternelle et suit l'élève jusqu'à la fin de la 6<sup>ième</sup> année.

L'évaluation sommative : bilan des acquis des élèves.

Examens communaux en P2.

Epreuves certificatives en P6 (Certificat d'Etudes de Base).

Bilans en P4.

## 5.2. Notre action concrète pour les trois prochaines années (2013/2014, 2014/2015, 2015/2016)

### 5.2.1. Sujet:

*« Le traitement des données au travers et au service de l'interdisciplinarité. »*

### 5.2.2. Objectifs de l'équipe éducative.

*Dans la continuité de notre précédent projet d'établissement « La lecture au service de la production d'écrits », nous avons décidé de travailler, ces 3 prochaines années, le traitement des données : un domaine où la compréhension fine de la lecture est essentielle, et sera associée à des démarches mathématiques, scientifiques, historico-géographiques. Ce projet permettra aux élèves d'être les premiers acteurs de leurs apprentissages en partant de situations qui les inciteront à s'impliquer dans l'observation, la recherche et la vérification.*

*Un des objectifs poursuivis permettra de:*

*« former le futur citoyen à la critique des données fournies par les médias, d'initier à l'utilisation de divers supports de l'information chiffrée. Il importe d'apprendre à interpréter, comparer des tableaux, des arbres, des graphiques et d'en construire pour clarifier une situation ou éclairer une recherche.»*

*(Socles de compétences, Ministère de la C.F., mai 1999)*

### 5.2.3. Notre action concrète / Construction et implication des élèves.

*Les équipes éducatives des écoles de Liers et de « Jean Namotte » ont dès lors, décidé d'amener les enfants à construire leurs apprentissages en développant différentes démarches de résolution :*

- se représenter les situations*
- émettre des hypothèses*
- investiguer des pistes*
- utiliser des tableaux, des graphiques, des diagrammes...*
- lire et interpréter des plans, des schémas, des dessins...*
- confronter et organiser les informations, dégager une structure, un concept*
- valider les résultats pour les communiquer*
- transférer, réinvestir*
- ...*

*A l'école de Liers, nous insisterons également sur les points repris ci-dessus au cours des démarches scientifiques puisque nous comptons développer dans ce domaine des projets à court, moyen et long terme.*

#### 5.2.4. L'évaluation de notre action.

Chaque année, au mois de mai, les équipes éducatives se réuniront afin d'évaluer le travail de l'année et déterminer des pistes de travail pour l'année scolaire suivante.

### 5.3 Dossier de soutien et année complémentaire

#### 5.3.1. Le dossier de soutien

Certaines concertations d'école, de cycle permettront aux membres de l'équipe éducative de communiquer les observations effectuées afin que toute l'équipe adopte une attitude cohérente d'accompagnement et de soutien auprès des enfants en difficulté.

Ces concertations seront considérées comme un outil de coordination plaçant l'enfant au centre des priorités. Elles définiront les pistes d'actions sur les plans affectif, relationnel, psychomoteur, cognitif qui aideront l'enfant à surmonter ses difficultés.

Les premières concertations de cycle permettront l'ouverture d'un dossier de soutien après la récolte des informations. Ces concertations préciseront les actions prioritaires à mettre en œuvre si nécessaire ...

(par exemple dans le cas d'un problème de comportement d'un enfant, ...).

Dans une deuxième phase, les concertations de cycle ajusteront les actions menées et définiront éventuellement d'autres objectifs sur base des éléments établis.

Enfin la troisième phase déterminera :

-soit la poursuite de la scolarité avec ou sans soutien

-soit le recours à l'année complémentaire en fonction des éléments retenus et écrits lors des concertations précédentes.

#### 5.3.2. Le dossier pour l'année complémentaire

UN OUTIL SEMBLABLE SERA UTILISE EN DOSSIER ANNEE COMPLEMENTAIRE.

### 5.4 Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé

*Elle sera favorisée par la mise en place du dossier de soutien, un encadrement accru des autres élèves afin d'accepter la notion de différence si elle existe.*

*La différenciation sera pratiquée pour pallier des manquements spécifiques éventuels.*

*En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant sera envisagée.*

### ***5.5 Les élèves en intégration.***

*L'équipe pédagogique s'engage à examiner toute demande d'intégration et à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite.*

*Un dossier comportant les modalités pratiques est en projet.*